



Fiche signalétique

Date de révision 25-juil.-2015

Version 9

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	GARAGE FLOOR COATINGS KIT TAN
Code du produit	024.0081021
N° ID/ONU	UN3082
Utilisation recommandée	Peinture, Revêtements

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus
de renseignements

The Valspar Corporation
PO Box 1461
Minneapolis, MN 55440

Valspar Industries, Inc.
1915 Second St. W.
Cornwall, Ontario K6H 5R6

Adresse de courriel msds@valspar.com

Numéros de téléphone d'urgence 1-888-345-5732

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

MENTIONS DE DANGER

Liquide combustible.

Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer le cancer Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Classe de dangers du SIMDUT

E - Matières corrosives
B3 - Liquide combustible
D2A - Matières très toxiques
D2B - Matières toxiques



Mot indicateur

DANGER

Code du produit 024.0081021

PAGE 1 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

PRÉVENTION

Se procurer les instructions avant l'utilisation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

YEUX

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INGESTION

NE PAS faire vomir EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INCENDIE

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

ENTREPOSAGE

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais Garder sous clef

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	25068-38-6	10 - 25
Quartz	14808-60-7	10 - 25
Titanium dioxide	13463-67-7	5 - 10
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	28064-14-4	5 - 10
2-Propenenitrile Rxn w/Amino-Trimethylcyclohexanemethanamine	UNKNOWN	3 - 5
Rutile (TiO ₂)	1317-80-2	1 - 3
1,3-Benzenedimethanamine	1477-55-0	1 - 3
Propoxylated Aromatic	9064-13-5	0.3 - 1

Section 4 : PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Contact avec les yeux

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Contact avec la peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INGESTION

Code du produit 024.0081021

PAGE 2 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Méthodes de nettoyage

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyeurs aux solvants. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Les opérateurs doivent porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les planchers doivent être de type conducteur. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Limites d'exposition

Si S* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	British Columbia	TWA - Ontario	Quebec	OSHA PEL
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: (30)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA total dust TWA: (250)/(%SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction TWA: (10)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust
Rutile (TiO ₂) 1317-80-2	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust
1,3-Benzenedimethanamine 1477-55-0	S* Ceiling: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.1 mg/m ³ S*	Ceiling: 0.1 mg/m ³ S*	CEV: 0.1 mg/m ³ S*	Ceiling: 0.1 mg/m ³ S*	

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Code du produit 024.0081021

PAGE 4 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Protection des mains

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements antistatiques de fibres naturelles ou de fibres synthétiques qui résistent aux températures élevées. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés

Thermal Protection

Aucun renseignement disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aucun renseignement disponible
Odeur	Faible
Couleur	Beige
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Valeur du pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible °C / °F
Point d'éclair	93 °C / 199 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Density (lbs per US gallon)	10.19
Densité	1.22
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Matières incompatibles Bases. Bases fortes. Agents oxydants forts. Acides forts. Acides. Amines.

Code du produit 024.0081021

PAGE 5 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Amines. Chlore.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Aucun dans des conditions normales de traitement.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux

Non applicable

Contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée

Cause des brûlures de la peau

INGESTION

Non applicable

INHALATION

Non applicable

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	-	-	-
Quartz	= 500 mg/kg (Rat)	-	-
Titanium dioxide	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	-	-	-
2-Propenenitrile Rxn w/Amino-Trimethylcyclohexanemethanamine	-	-	-
Rutile (TiO2)	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
1,3-Benzenedimethanamine	= 660 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 700 ppm (Rat) 1 h
Propoxylated Aromatic	-	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Cause des brûlures de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non applicable

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée

Sensibilisation respiratoire Non applicable

Mutagénicité sur les cellules germinales Non applicable

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer

Toxicité pour la reproduction Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Risque d'aspiration Non applicable

Cancérogénicité

Selon les données de l'IARC, Volume 93, aucune exposition importante aux particules primaires de dioxyde de titane due à leur emploi dans les peintures n'est susceptible de se produire, car le pigment est lié à d'autres matériaux. Selon les données de l'IARC, Volume 93, aucune exposition importante aux particules primaires de noir de carbone due à leur emploi dans les peintures n'est susceptible de se produire, car le pigment est lié à d'autres matériaux.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz	A2	Group 1	Known	X
Titanium dioxide		Group 2B		X
Rutile (TiO ₂)		Group 2B		X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérigène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Polluant marin

Cette substance satisfait la définition de polluant marin

Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	-	-	-
Quartz	-	-	-
Titanium dioxide	-	-	-
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	-	-	-
2-Propenenitrile Rxn w/Amino-Trimethylcyclohexanemethanamine	-	-	-
Rutile (TiO ₂)	-	-	-
1,3-Benzenedimethanamine	-	-	-
Propoxylated Aromatic	-	-	-

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de répartition (n-octanol/eau)
Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	-
Quartz	-
Titanium dioxide	-
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	-
2-Propenenitrile Rxn w/Amino-Trimethylcyclohexanemethanamine	-
Rutile (TiO ₂)	-
1,3-Benzenedimethanamine	-
Propoxylated Aromatic	-

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus/produits inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

Code du produit 024.0081021

PAGE 7 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Emballages contaminés

Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<u>TMD</u>	<u>IMDG</u>	<u>IATA</u>
N° ID/ONU	UN3082	UN3082	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a
	Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	Bisphenol A-epichlorohydrin polymer	Bisphenol A-epichlorohydrin polymer
	ALIPHATIC POLYAMINE	ALIPHATIC POLYAMINE	ALIPHATIC POLYAMINE
Classe de danger	9	9	9
Groupe d'emballage	III	III	III
Danger pour l'environnement	Oui		
Polluant marin	Cette substance satisfait la définition de polluant marin		
Polluant marin	Bisphenol A-epichlorohydrin polymer , ALIPHATIC POLYAMINE		
Dispositions particulières		274, 335 EmS-N° F-A, S-F	A97, A158
Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC			Aucun renseignement disponible

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)	Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription
DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada	Tous les composants ne sont pas inscrits ou exemptés d'une inscription

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

E - Matières corrosives
B3 - Liquide combustible
D2A - Matières très toxiques
D2B - Matières toxiques

**SGH - Classification**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Code du produit 024.0081021

PAGE 8 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS



Mot indicateur

DANGER

MENTIONS DE DANGER

Liquide combustible

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque des lésions oculaires graves

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

PRÉVENTION

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.

INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

INGESTION

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

INCENDIE

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction.

ENTREPOSAGE

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS (DNCA)

Non applicable.

AUTRES DANGERS

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

TOXICITÉ AIGUË INCONNUE .0001 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

HMIS

Risques pour la santé 3*

* = Danger chronique pour la santé

Inflammabilité 2

Dangers physiques 0

PROTECTION INDIVIDUELLE X

Code du produit 024.0081021

PAGE 9 / 10

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Adresse du fournisseur

Valspar Consumer Headquarters 8725 W. Higgins Rd. Suite 1000 Chicago, IL 60631 773-628-5500	The Valspar Corporation 4999 36th St. Grand Rapids, MI 49512 800-253-3957	Valspar Plasti-Kote 1636 Shawsone Dr. Mississauga, Ontario L4W 1N7 905-671-8333
--	--	--

Préparée par Intendance de produit

Date de révision 25-juil.-2015

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

Fin de la fiche signalétique